

Perspectives MOC



Éditorial *Le pouvoir, le contrôle, la sécession*

La crise constitutive de notre époque se définit par un processus continu d'uniformisation, d'unification, d'universalisation. Notre époque est celle où tous les hommes et toutes les choses sont intégrés à un même ordre, à une même Totalité.

(1) Foucault a remarquablement montré comment les formes du pouvoir ont changé, comment nous sommes passés insensiblement mais rapidement du pouvoir souverain et disciplinaire à un pouvoir de la norme et du contrôle. Si pouvoir souverain et pouvoir disciplinaire se déployaient dans le cadre d'un territoire avec les limites strictes d'un espace clos - territoire national, murs de la prison, de l'usine, de l'école, etc.- avec le contrôle, au contraire, le milieu est ouvert. Les sujets eux-mêmes y sont souvent volontairement impliqués ; la géolocalisation, le contrôle par GPS, le téléphone portable, etc... sont après tout des fonctions voulues. Mais ne nous trompons pas : si elles semblent répondre aux fins de la liberté et du désir, elles tissent aussi une forme de contrôle total.

(2) Nous devenons ainsi une société facebookienne articulée sur la norme où la préoccupation du pouvoir n'est plus que les gens soient punis mais immergés dans un champ de visibilité totale où l'opinion des autres, le regard des autres, le discours des autres les enferment plus sûrement que les murs les plus efficaces. Le pouvoir s'exerce alors par le seul fait que les choses sont vues et vues par une sorte de regard immédiat, collectif et anonyme. Pas besoin d'armes, de menaces physiques, de grilles matérielles mais un regard, un œil que chacun sent peser sur lui et intériorise au point de s'observer soi-même.

(3) Le contrôle norme nos gestes, l'univers numérique parachève le travail en éteignant la pensée. Certes nul ne nous interdit de penser mais nos cerveaux ont de plus en plus de mal à se déclouer des objets

techniques qui captent leur attention et sous perfusion desquels ils semblent être en permanence. Mobiles, écrans, tablettes, consoles ne laissent que peu de place au dégagement, au saut réflexif, au pli et au repli de la pensée. L'univers numérique et la connectivité globale ont une dimension de capture et agissent comme une forme d'envoûtement décervelant.

Ce pouvoir du contrôle (1), de la norme (2) et de l'extinction de la pensée (3) est un pouvoir total qui appelle un nouveau type de luttes, de nouvelles armes. Plutôt qu'un affrontement, il s'agit de tendre, dans les marges, des espaces de poésie qui ouvrent à la pensée des chances de penser autrement. Nous devons apprendre à débrancher la prise, à nous mettre aux abonnés absents, à revenir à l'âge de Candide et à être alors disponibles pour d'autres rêves.

Il faut faire sécession, se déconnecter, revenir au réel, multiplier les explorations sociales, réaliser des petits bouts d'utopie. Interrogeons les milieux populaires. En leur temps, ils ont su construire coopératives, mutuelles, syndicats. Ils sont porteurs de savoirs empiriques, locaux, pratiques, coopératifs qui permettent de développer des alternatives. Avec le développement d'une culture de la rencontre et la prolifération d'espaces conviviaux nous expérimentons des modes de vie sociale décalés qui échappent au contrôle et aux normes.

Utopie ? Non pas, mais résistance et révolution si à partir d'une masse critique de pas de côtés, d'expériences, d'initiatives locales, le pouvoir par le contrôle et la norme se trouve miné et si son basculement inattendu, dans une cristallisation soudaine, ouvre de nouveaux territoires pour une pensée libérée.

Bernard Kerger

BELGIQUE - BELGIË

P.P.

6700 ARLON 1

11/698

Numéro d'agrégation P501162

Bureau de Dépôt Arlon 1

Décembre 2013 - Janvier 2014
Numéro 78

Bimestriel du Moc Luxembourg

Dans ce numéro

- 1 Éditorial
- 2 En bref dans nos organisations
(p. 2, 3, 4)
- 3 La nouvelle campagne du CIEP
(p. 5)
- 4 Les hôpitaux en Luxembourg
(p. 6, 7, 8)

. . . En bref dans nos organisations . . .

Une table-ronde politique

Dans le cadre de leurs campagnes sur la fiscalité, le CIEP et la CSC vous invitent à une table-ronde politique où des représentants de chaque parti s'exprimeront sur leurs positionnements en la matière.

A Arlon le mardi 14 janvier à 19h30
Dans les locaux de la CSC, 1 rue P. Ferrero
Plus d'infos au 063/218733 ou
me.baudrenghien.moclux@gmail.com

Cette table-ronde clôture un cycle de conférences-débats sur la fiscalité et ses enjeux, en Belgique et en Europe.

Une nouvelle animation en vue des élections

Une introduction au système politique belge (3h)

- Notre histoire politique
- La séparation des pouvoirs : de quoi s'agit-il ?
- L'Etat fédéral, les Régions et Communautés... Qui fait quoi ?
- Concrètement ?... Comment voter, qui peut voter, ...

Inscriptions et informations auprès
de Philippe Jungers 063/218733 ou
pjungers.moclux@gmail.com

Découvrir les idéologies et les valeurs politiques (3h)

- Quelles sont les différents partis ?
- Leurs différences fondamentales ?
- Entre la gauche, la droite et les extrêmes...

L'Europe (3h)

- La présence de l'Union Européenne dans mon quotidien (outil ludique)
- La construction territoriale de l'UE (cartes)
- Les grandes étapes de la construction européenne (photo-langage)
- Parlement, Commission, Conseil Européen, ... Qui fait quoi ?
- La hausse des prix, la faute à l'euro ?
- Aujourd'hui, quels sont les enjeux ?

« Vivalia 2025 »

Le plan « Vivalia 2025 » de réorganisation de l'offre de soins hospitaliers en province de Luxembourg a été déposé devant le Conseil d'administration en juin. Il propose une refonte fondamentale de cette offre.

Pour comprendre ce plan, en percevoir les enjeux et se positionner, le MOC/CIEP propose un temps d'animation et de réflexion.

Contact/infos : Bernard Kerger
063/218726 b.kerger@moclux.be
Participation gratuite



« Pourquoi la guerre 14-18 ? »

Une soirée-débat organisée par la Colupa. Une exposition de « pièces à conviction » illustrera la thématique de la soirée et son prolongement dans des conflits toujours d'actualité. Avec :

Mercredi 29 janvier à 20h à la
Maison de la Culture d'Arlon.
Contact : Colupa 061/312570
ou colupa@gmail.com
Entrée libre

Michel Collon, journaliste, écrivain, fondateur d'Investig'ation
Paul Hermant, ancien chroniqueur-radio (la Première RTBF)
Délégués « commémorations 14-18 » et mouvements de paix

Un projet de « repair café »

Et si on sortait du schéma « j'achète, je jette, je rachète » ? Donner une nouvelle vie aux objets, voilà l'objectif de ces structures citoyennes. Les Repair cafés fleurissent un peu partout en Belgique. Et pourquoi pas à Virton ?

Après une soirée-débat lors d'un k-fé citoyen à Virton et une rencontre avec les bénévoles du repair-café de Namur, un groupe de citoyens se réunira pour discuter de la mise en place d'une telle initiative dans la commune.

Bienvenue à ceux qui souhaitent s'investir dans le projet !

Un repair-café démarrera également à Marche-en-Famenne (voir notre newsletter)

Vendredi 20 décembre à 9h
Solidarité Virton, 19 rue Croix
Lemaire (1er étage), Virton
Plus d'infos au 063/218738 ou
fcasterman.moclux@gmail.com

. . . En bref dans nos organisations . . .

Les ateliers de formation de base reprennent à Bastogne

Revoir son français, ses maths, c'est possible gratuitement dans les ateliers du CIEP, organisés pour les adultes en soirée. Ce sont des parcours individualisés que l'on peut rejoindre à tout moment dans l'année. Chacun travaille à son rythme selon l'horaire qui lui convient.

Une nouvelle session a démarré à Bastogne, incluant des tables de conversation en français.

D'autres ateliers ont lieu à Arlon, Bertrix et Marche. Renseignements au 063/218733.

De 17h30 à 20h, dans les locaux de La Trêve, 16 rue de la Californie
Infos et inscriptions :
Isabelle Paquay 063/218733 ou
i.paquay@moclux.be

Un cycle de conférences : « Politique et religion, toute une histoire »



Par **Jean-Claude Brau**
Théologien

Qu'en est-il aujourd'hui de la séparation entre politique et religion ? Leurs relations ont évolué au cours de l'Histoire et suscitent encore actuellement des questions, des incompréhensions, des amalgames,...

Entre les affirmations simples qui voient la religion musulmane comme base de la vie commune et celles de la laïcité à la française qui sépare radicalement religion et politique, la Belgique a élaboré une façon de faire cohabiter des convictions différentes, dans les institutions et les mentalités.

Qu'en est-il actuellement, quand les débats sur les signes religieux enflamment régulièrement l'actualité ? La "neutralité" de l'Etat belge fait-elle place ou exclut-elle des manifestations publiques les diverses convictions ?

Entre religion et politique : confusion, conflit, distinction Parcours historique

Relire l'histoire occidentale, c'est identifier des évolutions spécifiques, depuis le lien étroit entre les responsables religieux et politiques, jusqu'à une large distinction des champs d'intervention. D'autres histoires (Orient, islam) empêchent de confondre notre chemin particulier et l'histoire universelle.

**Mardi
4 février !!!!!**

**Mardi
25 février**

Enseignement, positionnement social

Les piliers dans le parcours belge

Né au 19^e s., l'Etat belge s'est d'abord construit autour du conflit portant sur l'école : de qui relève-t-elle ? D'autres tensions traversaient le champ social, aboutissant aux "piliers" bien connus : catholique, socialiste, libéral. Une histoire du passé ?

Les conflits actuels, un retour au passé ?

La place de la religion et de l'Eglise a de nouveau été débattue lors des manifestations en France à propos du mariage pour tous, mais aussi chez nous quand revient la question de l'euthanasie. L'acceptation ou non de signes religieux dans la vie publique est partie de la question du voile. En même temps, des lieux religieux gardent une valeur symbolique pour tous.

**Mardi
25 mars**

A 19h30 dans les locaux de la CSC
1, rue P. Ferrero, Arlon
Entrée gratuite
Plus d'infos au 063/218733 ou
me.baudrenghien.moclux@gmail.com

Se donner un cadre

Pouvons-nous donner à des mots lourds de l'histoire qu'ils portent un sens qui fasse place aux autres ? Laïcité, religion et Eglise, interculturel et interreligieux : des machines à exclure ou des outils pour vivre ensemble ?

**Mardi
22 avril**

. . . En bref dans nos organisations . . .

Un cycle sur l' Inde

Pour la 24ème édition du festival Europalia, l'Inde s'invite au cœur de l'Europe. Le CIEP profite de l'occasion pour vous ouvrir une fenêtre sur l'immense richesse culturelle de ce sous-continent.

Excursus - Europalia - India :

Toutes les infos sur www.excursus.be

A Bruxelles le Jeudi 5 décembre
Visite guidée des expositions « *Indomania* » et « *Dalits, l'intouchable vérité* »
Excursion en train au départ d'Arlon
À Liège le lundi 16 décembre
Visite guidée de l'exposition « *Water on arts* »
Excursion en train au départ d'Arlon



Les Soirées du monde - L'Hindouisme :

A Arlon le jeudi 19 décembre à 19h30
Par **Jacques Sporcq**, professeur honoraire en médecine et anthropologie, ayant adopté la philosophie brahmane.
Dans les locaux de la CSC, 1 rue Pietro Ferrero, Arlon
Gratuit

Infos : Thérèse Willot
063/218738 ou
loisirsetvacances@moclux.be

Les Mardis de l'actualité - L'Inde qui brille :

Infos : François Casterman
063/218738 ou
fcasterman.moclux@gmail.com

A Arlon le mardi 28 janvier à 19h30
Par **Aurélié Leroy**, historienne, spécialiste de l'Inde, chargée d'études et de diffusion au CETRI.
Dans les locaux de la CSC, 1 rue Pietro Ferrero, Arlon - Gratuit

Le guide du migrant est en ligne

A l'initiative de la **Coluxam** (coordination luxembourgeoise pour l'asile et les migrations), « Le guide du migrant en province de Luxembourg » facilite les démarches des nouveaux arrivants, et favorise le travail en réseau des travailleurs sociaux en contact avec un public migrant. L'an dernier, 2500 exemplaires ont été distribués dans la province.

Il est maintenant intégré dans un site internet développé par la **Structure Régionale d'Intégration** pour les personnes étrangères, avec en outre :

- Les coordonnées régulièrement mises à jour de plus de 200 services actifs dans tous les domaines de la vie courante : santé, logement, travail, loisirs,....
- Des cartes détaillées qui permettent de localiser précisément chaque service cité
- Des liens vers d'autres sites internet (informations dans plusieurs langues étrangères, informations pour les professionnels,...)



www.leguidedumigrant.be

En route pour la journée des migrants

Dans le cadre de la journée internationale des migrants, la Coluxam, les clubs de marche énéoSport de Vielsalm et le Centre Fedasil de Bovigny vous invitent à venir marcher avec les résidents du Centre. Une occasion unique d'échanger et de réaliser ce que signifie être demandeur d'asile aujourd'hui en Belgique.

A Bovigny, le mercredi 18 décembre à 13h
Centre Fedasil, chemin de Courtil, 71
Infos et inscriptions avant le 9 décembre
au 0477/966214 ou coluxam@gmail.com
Participation gratuite

Au programme : visite du Centre, marche de 3 ou 8 kms au choix, goûter aux saveurs du monde.

La Coluxam a désormais une page facebook qui annonce ses activités et informe/mobilise par rapport à la thématique des migrants. Courez vite la « liker » !

. . . Une nouvelle campagne du CIEP . . .

Europe de l'austérité ou de la solidarité ?

Le 25 mai 2014, nous voterons pour élire les représentants du Parlement européen alors que la crise touche toujours la zone euro. Tous les Etats membres se sont engagés à réduire, dans des délais très serrés, leurs déficits et leur dette publique pour sauver l'euro. Deux solutions sont envisagées : augmenter les impôts ou réduire de manière drastique les dépenses publiques. La réduction des dépenses est surtout appliquée car c'est la solution la plus « rapide » et politiquement la plus facile à mettre en œuvre. In fine, les populations en subissent les conséquences avec une réduction de la qualité de vie, une diminution des services publics, un affaiblissement de la sécurité sociale et une fragilisation de la cohésion sociale.



Sous la pression de la France et de l'Allemagne, la crise de l'euro a été l'occasion de renforcer les pouvoirs de contrôle de la Commission européenne. Contrairement au Parlement, cette dernière n'a pas de réel compte à rendre devant les citoyens. Elle est régulièrement influencée par divers lobbies protégeant davantage les intérêts des multinationales que ceux des citoyens.

Par ailleurs, de nouveaux instruments tels que le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), le mécanisme européen de stabilité (MES), ont été créés en dehors des traités et/ou sans consultation du Parlement européen, ni débats citoyens et médiatiques. Ces décisions posent des questions de légitimité démocratique.

Comment, dès lors, ne pas comprendre la méfiance du citoyen à l'égard de l'Europe et de ses institutions ? Dans plusieurs pays de l'Union européenne (UE), les mouvements populistes et les partis extrêmes utilisent ce climat d'euro-scepticisme pour renforcer leur visibilité sur les places médiatique et politique.

Première puissance économique mondiale, l'Europe représente 28 Etats, 500 millions d'habitants et un stock patrimonial de 60.000 milliards d'euros. Le budget total de l'UE représente 1% du PIB, autrement dit 1% des richesses produites en un an dans les Etats membres, soit 150,9 milliards d'euros pour 2013.

4 institutions européennes

Les pouvoirs législatif et/ou exécutif de l'UE sont concentrés dans quatre institutions politiques.

Le **Parlement européen** représente la « voix des peuples » des 28 Etats. Il a pour mission d'adopter la législation européenne en codécision avec le Conseil et d'adopter le budget de l'UE. Il dispose également de moyens de contrôle de l'exécutif de l'UE.

Le **Conseil de l'UE (ou Conseil des ministres)** est le principal organe décisionnel de l'Europe avec le Parlement. Par secteur, les ministres des gouvernements de chaque pays membre se réunissent pour adopter des actes législatifs et coordonner les politiques qui ont une incidence directe sur la vie des citoyens. Ainsi, le Conseil « Affaires économiques et financières » réunit les ministres de l'Economie et des Finances, le Conseil « Justice et Affaires intérieures » ceux de la Justice et de l'Intérieur, etc.

Le **Conseil européen**, présidé par H. Van Rompuy, rassemble les chefs d'Etat et de gouvernement des 28 pays membres lors des réunions appelées « Sommets ». Il donne l'orientation générale et fixe les priorités politiques de l'Union.

Présidée par J.M. Barroso, la **Commission européenne** est composée de 28 membres, dont le Belge K. De Gucht, Commissaire au Commerce. Les fonctions de la Commission sont :

- soumettre de nouvelles propositions législatives au Parlement et au Conseil ;
- gérer le budget de l'UE et octroyer des financements ;
- veiller à l'application du droit européen (de concert avec la Cour de justice) ;
- représenter l'UE au niveau international, par exemple en négociant des accords entre l'UE et d'autres pays.

Différentes Directions générales (DG) assurent le travail au quotidien autour de thématiques comme: Commerce, Emploi, Affaires sociales et Inclusion, Santé et Consommateurs, Education et la Culture, Fiscalité et Affaires douanières, etc.

Pour qui allons-nous voter ?

En mai prochain, les électeurs européens choisiront les 751 députés du Parlement. Ils représentent le plus grand électorat transnational et le second plus grand électorat du monde, après celui de l'Inde. Les membres du Conseil des Ministres, eux, seront issus des différentes élections législatives nationales (prévues à la même date en Belgique). Enfin, même si nous ne voterons pas directement pour les membres de la Commission européenne, le résultat des élections pourra influencer la couleur politique de son prochain Président.

Europe pour qui ?

La crise de la zone euro met clairement en évidence une Europe à deux vitesses : celle des pays riches et stables, et celle des pays pauvres et fragiles. Ce clivage est aussi présent à l'intérieur de ces pays. En Allemagne, par exemple, 22% de la population vit sous le seuil de pauvreté et 7 millions de salariés à temps plein gagnent 400 euros par mois. Malgré sa complexité, l'Europe n'est cependant pas que l'affaire de fonctionnaires, d'experts et d'hommes politiques. Elle est aussi l'affaire de tous, dans tous les domaines de la vie quotidienne qu'il s'agisse de santé, d'égalité homme-femme, de travail, de jeunes, de fiscalité, ...

Ces sujets sont détaillés dans le texte complet que vous trouverez sur www.ciep.be, onglet « campagne »

. . . Les soins hospitaliers en Luxembourg . . .

Position du MOC Luxembourg (comité fédéral du 30 septembre 2013)

L'intercommunale Vivalia couvre l'ensemble des hôpitaux de la province. A l'automne 2011, un plan dit « Vivalia 2015 » prônait une organisation impliquant trois sites aigus (à Arlon, Libramont et Marche) et de fonctionner dans une dynamique de services uniques multi-sites. Bastogne devenait un centre de référence en matière de revalidation. A l'époque, les administrateurs ont décidé de relancer une nouvelle étude, charge à la direction de présenter ses conclusions au printemps 2013.

En son temps, le MOC Luxembourg s'est largement exprimé sur ce plan Vivalia 2015. Nous voici avec un nouveau « Plan de réorganisation de l'offre de soins en Province de Luxembourg », dit plan « Vivalia 2025 ». Déposé devant le Conseil d'administration en juin 2013, il est toujours l'objet de débats difficiles.

I.) La méthode, la prise de décision, la communication

I.1) La méthode « multicritère » employée dans ce dossier a ses partisans et ses détracteurs. Nous ne nous prononçons pas ici. D'autres, plus expérimentés, pourront en mesurer l'opportunité et la qualité dans le cas de ce projet Vivalia 2025. Plusieurs ont émis de sérieux doutes.

Nous estimons cependant que dans la composition du panel de personnes rencontrées, la société civile a été trop peu représentée, face notamment au corps médical et au monde politique.

Par ailleurs, il nous semble en tout cas qu'il n'aurait pas été superflu de compléter la méthode adoptée par des analyses plus fines, par exemple, de :

- **Quels sont les besoins mesurés par pathologie ?**
- **Quels sont les accords possibles avec les hôpitaux universitaires ?**
- **Quels sont les flux transfrontaliers de patients ?**

...

I.2) La procédure accélérée de décision a déjà fait l'objet des réserves du MOC Luxembourg. Est-ce bien sérieux ? Il s'agissait d'adopter un plan qui déterminera l'avenir des soins hospitaliers en province de Luxembourg à l'horizon 2025.

Les nouveaux administrateurs ont pris connaissance, en même temps que la société civile et la presse, du dossier le 14 juin. Le conseil d'administration décisionnel s'est tenu le 25 juin. Comment, dans un délai aussi court, les administrateurs ont-ils pu étudier sérieusement le dossier ? Comment en ont-ils référé à leurs mandants ? Comment les communes se sont-elles positionnées ? Comment les organisations représentatives des travailleurs ou des patients ont-elles pu réagir ?

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner de la cacophonie qui s'en est suivie et qui n'est sans doute pas prête de s'éteindre.

Nous rappelons la nécessité de prendre rapidement les décisions quant à l'avenir de nos hôpitaux mais sans persister pour autant dans une stratégie de prise de décision « forcée » des administrateurs.

I.3) La communication laisse perplexe à plus d'un égard. Dans quel jeu joue-t-on ? Le document remis au Conseil d'administration ne cite à aucun moment une localisation précise pour l'implantation de l'hôpital Centre-Sud. Tout au plus mentionne-t-on « le long de l'autoroute E411 ». Les cartes, elles, situent clairement cet hôpital régional dans une zone située entre Habay et Léglise. Par contre, dans tous les lieux de discussion, dans toutes les prises de position, dans tous les articles de presse, il est fait mention d'une localisation à Molinfaing !

De qui se moque-t-on ? A moins qu'entretenir la confusion sur ce point ne permette d'éviter d'autres débats plus fondamentaux.

II. Des constats, des principes

II.1) Les constats

Comme ailleurs dans le pays, les soins de santé en province de Luxembourg sont confrontés à de nombreux défis :

- une croissance globale des niveaux de vie et des dépenses de santé qui y sont liées
- l'accroissement des inégalités et les difficultés d'accès aux soins de santé pour les populations à faibles revenus
- une évolution rapide des technologies de la santé qui pèse sur les pratiques et les coûts
- une pénurie des professionnels de santé
- le vieillissement démographique qui implique de nouvelles formes de prise en charge (infrastructures, services,...)

. . . Les soins hospitaliers en Luxembourg . . .

Ces défis sont d'autant plus difficiles à relever dans une province vaste et dont la densité de population est faible. Face à ces défis, il convient de formuler un ensemble de propositions constructives, originales et adaptées à notre territoire et à sa population.

II.2) Des principes

La recherche et la construction de tout nouveau projet pour l'avenir impliquent de :

- dépasser les visées partisans ou de proximité pour atteindre l'intérêt commun
- libérer toute réflexion des enjeux électoralistes à court ou moyen terme
- se concerter pour pouvoir dégager une position commune
- considérer le problème des soins dans toutes ses dimensions et pas seulement hospitalières.

Cet état d'esprit doit guider toutes les composantes concernées notamment politiques et en particulier médicales.

III. L'organisation médicale : le passage obligé

Dans ses positionnements précédents, le MOC Luxembourg a toujours considéré indispensable et comme un préalable la sortie de la logique de concurrence entre les hôpitaux et entre les équipes médicales. Malgré les efforts réalisés dans ce sens, peu de progrès ont été acquis en cette matière.

Le plan Vivalia 2025 reprend le même point de vue.

- Modèle organisationnel : organisation médicale*
une équipe médicale
un seul statut
une seule réglementation générale
un seul conseil médical
une seule équipe de direction médicale
une harmonisation des honoraires
un modèle associatif juridique adapté



Ce modèle organisationnel figurant dans le rapport Vivalia 2025 est malheureusement noyé dans l'ensemble du dossier. Il doit, aux yeux du MOC Luxembourg, constituer un préalable incontournable et figurer à ce titre en première page. Il peut et il doit dès à présent être mis en chantier, quels que soient les autres choix qui seront faits par ailleurs quant aux implantations par exemple.

IV. L'offre de soins hospitaliers (regard sur les propositions Vivalia 2025)

IV.1) Un hôpital régional

La qualité des soins est évidemment fondamentale. Aujourd'hui, des signaux d'alerte sont malheureusement bien présents. Le recrutement du personnel médical est de plus en plus difficile et certains services fonctionnent sous dérogation.

Les constats posés en début de dossier indiquent qu'il ne sera plus possible de faire l'impasse sur la présence d'un hôpital régional en Luxembourg. Les nouvelles technologies, l'attractivité pour les médecins, les attentes qualitatives des patients, tous ces éléments convergent dans cette direction.

Les quatre scénarios retenus et analysés dans le dossier Vivalia 2025 vont dans ce sens.

Le maintien de services de soins de proximité nécessitera cependant la plus grande attention quant aux complémentarités entre l'hôpital régional, le (ou les) hôpital(aux) général(aux) et les dispositifs de proximité (soins ambulatoires, polycliniques, ...).

Par ailleurs, il est indispensable de clarifier l'avenir et la destination des infrastructures à réaffecter.

IV.2) Les urgences AMU

La diminution du nombre de sites aigus réduit de même le nombre de services SUS et le nombre de SMUR. Dans les scénarios à deux hôpitaux il ne reste plus que deux SMUR et l'objectif d'amener l'IML (intervalle médical libre) à moins de 15 minutes pour la population n'est atteint que moyennant une compensation par un nombre accru de PIT. En outre, cette couverture n'est assurée que par un recours à l'hélicoptère qui reste pourtant l'objet de beaucoup de questions et interrogations.

Nous rappelons que les services apportés par les PIT doivent donner des garanties suffisantes quant à la qualité des interventions.

. . . Les soins hospitaliers en Luxembourg . . .

Le MOC demande la plus grande attention à ce point. Il poursuivra lui-même la réflexion.

IV.3) La revalidation

Les séjours dans les lits aigus sont de plus en plus brefs. Cela n'est pas sans poser des problèmes pour les personnes qui quittent rapidement les lits aigus sans pour autant être aptes à un retour à domicile. Les lits de revalidation constituent donc une étape de plus en plus importante dans le processus de soins.

Le projet Vivalia 2025, comme avant lui le modèle Vivalia 2015, propose le maintien d'un certain nombre de lits de revalidation dans les sites aigus. C'est une bonne chose en termes de proximité pour la population, c'est opportun pour les cas qui justifient la présence proche d'un plateau technique complet.

Le développement d'un important centre de revalidation provincial à Libramont ou Bastogne suivant les scénarios retenus constitue une belle opportunité s'il permet effectivement la création d'un centre de première qualité en la matière en tenant compte aussi des questions de mobilité et de l'accueil des familles.

IV.4) La nécessité d'une vision globale en matière de soins

Les soins hospitaliers constituent une pièce déterminante des dispositifs globaux de soins. Ils **ne peuvent se comprendre et se restructurer que dans le cadre d'une réflexion incluant toutes les dimensions des processus de soins** (médecin traitant, soins hospitaliers aigus, revalidation, MR/MRS, soins à domicile...).

Le projet Vivalia doit de plus se réfléchir dans son intégration au sein d'un cadre plus large impliquant les hôpitaux universitaires.

Une vision globale en matière de soins doit aussi intégrer la qualité et l'attractivité des emplois ainsi que les conditions de travail de l'ensemble du personnel.

V. Les soins hospitaliers dans le territoire

V.1) La mobilité

Le projet Vivalia 2025 est scandaleusement faible sur ce point. Alors que les autres critères de faisabilité sont développés, la question de la mobilité est complètement négligée.

Le projet Vivalia 2025 se limite à préciser que: *Les différents aspects de la mobilité feront l'objet d'une étude spécifique **consécutif** au scénario retenu.*

Ce report à plus tard, cette logique du « on retient un scénario et pour la mobilité on verra bien après » est inacceptable. On sait que la question de la mobilité est importante :

- les mondes populaires et précarisés seront les premières victimes d'une accessibilité fondée sur l'utilisation des seuls véhicules privés
- les perspectives environnementales et énergétiques montrent qu'à l'avenir une révision profonde des modalités de déplacement sera indispensable (prendre l'autoroute E411 comme seule référence justificatrice est pour le moins anachronique).

Les regroupements et redistributions de services entraîneront inévitablement des déplacements accrus. Ils doivent être envisagés en tenant compte des questions de mobilité.

Entre autres :

- une mutualisation des frais d'ambulance et d'hélicoptère doit être envisagée. A défaut, des populations plus éloignées des centres de soins, qui sont déjà lésées aujourd'hui, le seront encore plus demain.
- la réflexion sur la réorganisation des services doit intégrer la question de la mobilité et de l'accueil des patients et de leurs proches (visites, repas, logement, ...).
- cette réflexion doit aussi s'accompagner d'un plan de mobilité pour les travailleurs.

V.2) La nécessité d'une vision globale en aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est une question centrale qui détermine l'avenir d'une région, avenir économique mais aussi politique, social, culturel... Dans quel espace voulons-nous vivre demain ?

Le projet Vivalia 2025 ne prend pas en considération cette question et la fonction qu'un hôpital d'une certaine importance peut avoir dans son environnement. Mesure-t-on bien qu'un hôpital isolé en pleine campagne, le long de l'autoroute, aura l'effet d'un zoning à une seule fonction ? Avec ses dégâts collatéraux (logement, écoles, commerces,...) sur nos villages et petites villes rurales ? On passerait en tout cas à côté de l'effet de levier que la présence d'un gros hôpital peut constituer pour le développement de nos villes.

La position détaillée du MOC sur notre site www.moclux.be